



la Convention
de la Baie-James
et du Nord québécois

Comité d'évaluation
Evaluating Committee

ᑲᐅᑳ ᐅᑲᑲᑲᑲ ᑲᑲ ᑲᑲᑲ ᑲᑲᑲ
ᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲ ᑲᑲᑲ ᑲᑲᑲᑲᑲ

COMPTE RENDU DE LA 332^e RÉUNION DU COMITÉ D'ÉVALUATION

(Adopté)

DATE : 19 mars 2025

ENDROIT : Vidéoconférence

ÉTAIENT PRÉSENTS : Daniel Berrouard, Québec, Président
Nicholas Poirier, Québec
Geneviève Bélanger, Canada
Louis Breton, Canada
Lucas Del Vecchio, GNC

ÉTAIT ABSENT : John Paul Murdoch, GNC

Sophie Cooper, secrétaire exécutive

1) Début de la réunion 332^e et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel quel.

2) Adoption du compte rendu de la 331^e réunion

Le compte rendu de la 331^e réunion est adopté tel quel.

Action : Traduire et classer le compte rendu de la 331^e réunion.

3) Suivi de la correspondance

Le suivi de la correspondance couvre la période du 21 février 2025 au 19 mars 2025 est présenté à l'Annexe A.

4) Projet d'ouverture et d'exploitation d'une carrière au km 293 de la Route-du-Nord par la Société de développement de la Baie-James (SDBJ)

N/Réf. : 3214-03-051

- Renseignements préliminaires
- Complément d'information (réponses aux questions et commentaires)
- Pour recommandation sur l'opportunité d'assujettir le projet à la procédure et, le cas échéant, sur la portée de l'étude d'impact à réaliser

Le Comité d'évaluation (COMEV) a reçu, le 29 juillet 2024, les renseignements préliminaires se rapportant au projet de carrière sur la Route du Nord de la SDBJ. Un complément d'information a également été reçu le 21 janvier 2025.

La SDBJ a été mandatée par Hydro-Québec pour effectuer l'entretien de la Route du Nord et souhaite ouvrir et exploiter une carrière de 2,97 hectares pour produire de la pierre concassée pour les travaux d'entretien prévus sur la route gravelée. Le site sera déboisé, le sol végétal sera retiré et entreposé, un chemin d'accès, une aire de dépôt des équipements, une aire de concassage et une aire d'entreposage seront construits sur le site. Le roc sera extrait par dynamitage et sera transporté hors du site après concassage. Une fois l'exploitation de la carrière terminée, le promoteur prévoit restaurer le site en couvrant le terrain avec le sol végétal mis en réserve en phase d'ouverture. Le site sera également reboisé avec du pin gris afin de redonner à celui-ci l'apparence d'un paysage naturel.

Au terme de l'étude des documents transmis par le promoteur, le COMEV recommande de soustraire ce projet à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social. Dans sa correspondance, le COMEV encouragera le promoteur d'informer la communauté de Nemaska avant de débiter son projet et à maintenir les canaux de communication ouverts avec les utilisateurs du territoire tout au long du projet.

**Action : Envoyer une lettre à l'Administrateur provincial
Transmission d'une recommandation de non-assujettissement**

5) Projet minier Shaakichiuwaanaan (Corvette) par Patriot Battery Metals

N/Réf. : 3214-14-072

- Mise à jour du projet
- Pour recommandation sur la modification à porter sur l'étude d'impact à réaliser, le cas échéant

Le COMEV a reçu, le 7 décembre 2023, les renseignements préliminaires pour le projet minier Corvette. Ce projet minier est situé à 250 km à l'est de la localité de Radisson et vise l'exploitation d'un gisement de pegmatites à spodumène (lithium) dans une fosse à ciel ouvert. Une directive d'étude d'impact a été émise au promoteur pour ce projet en avril 2024.

Le COMEV a reçu, le 14 janvier 2025, une mise à jour des renseignements préliminaires qui présente les modifications apportées au projet minier depuis l'émission de la directive d'étude d'impact. Les deux principaux changements sont l'adoption du nom Shaakichiuwaanaan, qui remplace le nom Corvette, et la mise à jour de la méthode d'exploitation minière.

La méthode d'exploitation minière proposée a été mise à jour afin de répondre aux préoccupations des communautés cries concernant l'impact du projet sur les poissons et l'eau. L'exploitation minière devait se faire à partir d'une fosse à ciel ouvert séquencée en trois phases. L'empiétement de la fosse sur un lac faisait en sorte qu'il y aurait eu une perte de milieux humides et hydriques (MHH) et d'habitat du poisson de grande envergure. Le promoteur prévoit maintenant l'exploitation du gisement à partir d'une fosse à ciel ouvert, ainsi qu'une mine souterraine. Cela aura comme principal avantage de réduire la quantité de stérile extrait, ainsi que la réduction de l'empreinte du projet dans le milieu, et ce, particulièrement dans les MHH et l'habitat du poisson.

Tenant compte de la portée de la directive actuelle et que les modifications apportées par le promoteur réduisent l'empreinte du projet dans le milieu terrestre et améliore les échanges avec les communautés cries, le COMEV considère qu'il n'est pas nécessaire de mettre à jour la directive émise en avril 2024 ou d'en émettre une nouvelle. Toutefois, le COMEV constate qu'il sera important de rappeler au promoteur, tenant compte des dernières informations qu'il a fournies, que celui-ci devra, tel que prévu à la directive, inclure la route d'accès au site minier.

Action : **Envoyer une lettre à l'Administrateur provincial**

6) Projet minier Adina Lithium par Miyunaakun Lithium inc. (filiale de Ressources

Winsome Ltd)

N/Réf. : 3214-14-073

- Renseignements préliminaires
- Pour recommandation sur la portée de l'étude d'impact à réaliser

La secrétaire exécutive informe les membres du COMEV de l'état d'avancement de la rédaction de la directive d'étude d'impact pour le projet minier Adina, qui sera présentée au COMEV durant la rencontre prévue le 23 avril 2025.

6) Divers

a) Présidence du COMEV

Les membres du COMEV sont informés que Monsieur Lucas Del Vecchio, membre désigné par le Gouvernement de la Nation crie, assumera le rôle de président du COMEV à partir du 1^{er} avril 2025.

b) Projets en attente

- Projet de construction d'un chemin pour l'implantation d'un mât de mesure de vent par Projet éolien Oujé-Bougoumou Skakeegun S.E.C., (3214-05-082) *(en attente du promoteur)*
- Projet de protection des rives Lac Champion par la Première Nation Crie de Nemaska, (3219-01-002) *(en attente du promoteur)*
- Projet de construction et d'opération d'un lieu d'enfouissement en territoire isolé (LETI) à la Mine Eastmain par Benz Mining Corporation (3214-16-081) *(en attente du promoteur)*
- Projet d'ouverture et exploitation d'une sablière près du lac Lardet par Les équipements J.V.C. inc. (3214-03-048) *(en attente du promoteur)*
- Projet de construction de la résidence Nadoshtin par la société Corporation Résidence Nadoshtin inc. (3214-06-031) *(en attente du promoteur)*
- Projet de construction de chemins forestiers dans le secteur Témiscamie par Chantiers Chibougamau Ltée (3214-05-086) *(en attente de précisions)*
- Projet Sirmac – Échantillonnage en vrac de 50 000 tonnes par Vision Lithium (3214-14-068) *(en attente du promoteur)*
- Construction d'une nouvelle cellule à l'usine de traitement des eaux usées à Waskaganish par la Nation crie de Waskaganish (3219-12-004) *(en attente du promoteur)*
- Projet d'ouverture et d'exploitation d'une carrière au km 440 de la route Billy-Diamond et exploitation d'une usine de béton bitumineux par Blais & Langlois inc. (3214-05-081) *(en attente du promoteur)*
- Projet de construction d'un écocentre à Whapmagoostui par GNC (3219-16-004) *(en attente du promoteur)*
- Projet d'installation et d'exploitation d'une usine de ciment au km 393 de la route Billy-Diamond par Excavation Michel Paradis (3214-08-021) *(en attente du promoteur)*

7) Prochaine réunion

Les prochaines rencontres du COMEV sont prévues pour le 23 avril 2025, le 21 mai 2025 et le 18 juin 2025, par vidéoconférence.

Annexe A
Suivi de la correspondance du 21 février 2025 au 19 mars 2025

Projet	De	À	Document	Date	Action - commentaires
Projet de nouvelle sablière (WA-25-C) par la Première Nation crie de Waskaganish N/Réf : 3214-03-053	Daniel Berrouard COMEV	Marie-Josée Lizotte Sous-ministre MELCCFP	Transmission d'une recommandation de non-assujettissement	Transmis le 26 février 2025 Accusé réception le 27 février 2025	<i>Pour recommandation</i>
Projet de nouveaux puits pour l'eau potable à Whapmagoostui et Kuujjuarapik par le Gouvernement de la Nation crie N/Réf. : 3219-11-003	Daniel Berrouard COMEV	Isaac Voyageur Administrateur régional GNC	Transmission d'une recommandation de non-assujettissement	Transmis le 26 février 2025 Accusé réception le 26 février 2025	<i>Pour recommandation</i>
	Isaac Voyageur Administrateur régional GNC	Raphaël Joannis-Clément GNC	Transmission d'un attestation de non-assujettissement	Transmis le 27 février 2025 Reçu COMEV le 27 février 2025	
Projet d'installation et d'exploitation d'une usine de béton de ciment au km 393 de la route Billy-Diamond par Excavation Michel Paradis inc. N/Réf. : 3214-08-021	Mélissa Gagnon MELCCFP	Sandra Paradis Excavation Michel Paradis inc.	Demande de mise à jour du dossier	Transmis le 6 mars 2025 Reçu COMEV le 11 mars 2025	<i>Pour recommandation</i>